

ques et quelques hautes sciences; mais de connaissances pratiques, aucune; de là le jeune homme qui entre dans le monde est capable de faire bien peu de choses; peut-il lutter contre un Anglais qui à 20 ans est à la tête d'affaires considérables et qui est déjà brisé au contact des hommes? Jamais.

Or si ce jeune homme canadien se trouve placé dans une position d'infériorité, ce n'est pas sa faute car il ne sait que ce qu'on lui a montré, ce n'est pas beaucoup la faute du clergé, qui n'a pu enseigner que ce qu'il connaissait; n'ayant aucune connaissance des sciences pratiques et utiles et d'économie politique, il n'a pu les enseigner.

Le peuple aurait dû s'apercevoir plus tôt de cette lacune dans son éducation politique; il est plus temps que jamais d'y remédier. Il aura beaucoup de peine à réparer le mal passé; il est attaqué par des origines étrangères; il ne peut avoir ses coulées franches pour se rénover que par une éducation pratique et plus en harmonie avec ses besoins sociaux que celle que sa jeunesse puise dans les collèges."

Nous ajouterons que nous croyons le clergé catholique-romain plus à blâmer que ne l'admet l'écrivain que nous venons de citer. On a droit d'attendre de ceux qui s'emparent de l'éducation d'un peuple les connaissances requises pour l'accomplissement d'une telle tâche; et s'ils en sont dénués on les jugera certainement coupables, comme le serait un pilote inexpérimenté, qui, se chargeant de la conduite d'un navire, l'éloignerait de sa destination ou le ferait échouer loin du port.

Nous ne pensons pas d'ailleurs que le clergé soit disposé à répondre à ce besoin si vivement senti d'une éducation plus libérale, plus démocratique. Ces messieurs façonneront bien nos jeunes gens à la prêtrise; ils en feront volontiers des êtres à leur image et à leur ressemblance. Mais quant à donner à la génération naissante, ces connaissances, et cette discipline intellectuelle qui en feront non des prêtres, mais des hommes (ce qui est très différent), ils s'en garderont, soyez-en sûrs, comme du feu. Ils craindraient trop d'en faire des êtres qui se permettent de penser pour eux-mêmes, classe d'individus excessivement incommode dans le giron d'une église infallible.

Aussi, à moins que l'on ne cherche à assurer à notre population ce pain de l'intelligence dont elle a tant besoin, il est fort à craindre que nous ne végitions encore bien longtemps.

CONFÉRENCES DE M. ISAULLES.—Les Conférences ou Lectures de L. A. Dessauttes, écrivain sur l'annexion du Canada aux États-Unis viennent de sortir des presses de M. Gendron et sont maintenant en vente chez les principaux libraires de Montréal. Nous nous proposons d'en entretenir nos lecteurs, dès que nous aurons pu nous les procurer, et en attendant nous pouvons dire sur la foi de M. J. Doutre qu'on trouvera dans cet ouvrage "des statistiques précieuses, par les détails et leur fidélité, sur toutes les ressources financières et industrielles, sur les dépenses publiques non seulement du gouvernement fédéral de l'Union et du gouvernement canadien, mais de celui de tous les états séparés. En un mot, c'est un million de faits dans l'ordre politique."

FRUITS DE L'ÉVANGILE.—Au dernier anniversaire de la London Missionary Society, on a annoncé que la cinquième partie des recettes de cette société pendant l'année dernière a été fournie par des païens convertis à l'Évangile. C'est un fait à la fois intéressant et significatif, et qui montre combien ils savent déjà apprécier la prédication de la vérité.—On rapporte aussi que la Société Biblique de Londres a déjà reçu \$2,500 pour des Bibles envoyées à O-Tahiti par le navire John Williams dans son dernier voyage.

LIBRAIRIE MÉTHODISTE A NEW-YORK.—Les ventes dans cet établissement ont excédé \$200,000 l'année dernière. L'Advocate and Journal, l'organe hebdomadaire de cette communion chrétienne aux États-Unis, se tire à près de 30,000 exemplaires et leur petit journal pour les écoles du dimanche compte 65,000 abonnés. Cette partie de l'Église chrétienne fait plus, à elle-seule, pour répandre des connaissances saines et utiles, dans une année, que l'Église romaine n'a jamais fait et ne fera probablement jamais. Si l'on ajoutait à cela ce qu'accomplissent les diverses sociétés des Traités et de publication, l'ignorantisme paraîtrait certainement bien ténébreux!

DÉPLORABLE ERREUR.—Le sieur Etienne Dumont, menuisier en bâtiment, établi route de Versailles, reçut, vers la fin de juillet, une lettre dans laquelle une personne qui depuis longtemps lui devait un somme importante, l'invitait à se rendre à Paris pour y être payé. Le débiteur ajoutait qu'un petit héritage qu'il venait de faire le mettait à même de s'acquitter, et qu'il regrettait vivement de n'avoir pu le faire plus tôt. Désirant causer une agréable surprise à sa jeune femme, qu'il aimait passionnément, Dumont résolut d'aller à son insu chercher cet argent et de le lui présenter inopinément. Pendant l'absence de son épouse, il sortit en disant à son ouvrier qu'il allait se baigner en pleine eau. Lorsque le menuisier se présenta chez l'individu qui l'avait fait demander, celui-ci était absent; il fut forcé de l'attendre jusqu'au soir. A son retour, le débiteur invita son créancier à dîner. Ce dernier, cédant à des sollicitations réitérées, y consentit. A table, les heures passèrent vite, et minuit venait de sonner que les comptes n'étaient pas encore réglés. Malgré lui, le menuisier, sachant que sa femme devait être dans l'inquiétude, accepta toutefois l'hospitalité que son hôte lui offrit pour la nuit. L'esprit agité, il eut de la peine à s'endormir, mais son sommeil se prolongea assez avant dans la matinée.

Cependant la dame Dumont, ne voyant pas rentrer son mari, qui jamais ne passait la nuit hors de son domicile, fut en proie à des trances mortelles. Le matin, en allant de tous côtés aux informations, elle apprit qu'un individu, noyé accidentellement en se baignant, avait été retiré de la Seine au lieu dit le Passoir. A ses questions, on répondit que cet homme était brun, âgé de 30 à 35 ans, qu'il exerçait l'état de menuisier et se nommait Dumont. A cette nouvelle, un violent désespoir s'empara de la dame Dumont, qui ne doutait pas que le noyé fût son mari. Sans qu'on pût l'arrêter, elle prit sa course du côté de la rivière et s'y précipita. Les secours qu'on lui porta furent infructueux; on ne put ramener à terre que son cadavre.

Au moment où le corps était déposé sur la berge, Etienne Dumont arrivait joyeux avec la somme qu'il avait reçue. Le spectacle qui s'offrit à lui changea son allégresse en une douleur si vive, qu'il donna des signes d'aliénation mentale, et qu'on fut contraint d'employer la force pour l'entraîner à son domicile.

Quant au malheureux dont la mort accidentelle a été la cause de ce déplorable événement, c'est un nommé Joseph Delmont, ouvrier ébéniste. Il avait été entraîné par le courant, alors qu'il se baignait avec deux de ses camarades qui, pas plus que lui, ne savaient nager.—Cour. des E. U.